Statistique Canada Statistics Canada

LES FAMILLES MONOPARENTALES AU CANADA

Canada

Des données sous plusieurs formes...

Statistique Canada diffuse des données sous diverses formes. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes sur imprimés d'ordinateur, sur microfiches et microfilms, et sur bandes magnétiques. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet de cette publication ou de statistiques et services connexes doit être adressée aux centres de référence de Statistique Canada à:

St. John's	772-4073	Sturgeon Falls	753-4888
Halifax	426-5331	Winnipeg	949-4020
Montréal	283-5725	Regina	359-5405
Ottawa	992-4734	Edmonton	420-3027
Toronto	966-6586	Vancouver	666-3691

Un **service d'appel sans frais** est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, aux **utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de référence régionaux:

Terre-Neuve et Labrador	Zénith 07037
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-268-1151
Manitoba	1-800-282-8006
Saskatchewan	1 (112)-800-667-3524
Alberta	1-800-222-6400
Colombie-Britannique (région sud et centrale)	112-800-663-1551
Yukon et le nord de la Colombie-Britannique (région desservie par NorthwesTel Inc.)	Zénith 08913
Territoires du Nord-Ouest	Zénith 22015

Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux régionaux de Statistique Canada, ou en écrivant à Ventes et distribution de publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.



Recensement du Canada de 1981

LES FAMILLES MONOPARENTALES AU CANADA

Publication autorisée par le ministre des Approvisionnements et Services Canada

Mai 1984
8-5200-738

Prix: Canada, $5 50
Autres pays, $6.60

Catalogue 99-933

ISBN 0-660-51272-6

Ottawa

INTRODUCTION

Le recensement du Canada de 1981 a révélé que près de 87 % de l'ensemble des personnes faisant partie de ménages privés au Canada vivaient dans des familles de recensement.

Selon la définition utilisée dans le recensement du Canada depuis 1941, une famille de recensement désigne une famille époux-épouse, c'est-à-dire un époux et une épouse (avec ou sans enfants jamais mariés, peu importe leur âge), ou une famille monoparentale, c'est- à-dire un parent seul (peu importe son état matrimonial) avec un ou plusieurs enfants jamais mariés (quel que soit leur âge) vivant dans le même logement. (Voir la section des "Notes" pour plus de détails sur la situation des personnes vivant en union libre.)

Les statistiques du recensement du Canada sont également établies conformément au concept de la famille économique qui se définit ainsi: "Groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption." (Voir la section des "Notes" pour plus de détails sur la relation entre ces familles et les familles de recensement.)

L'exposé général que l'on fait dans la présente étude sur les familles monoparentales du Canada repose principalement sur des statistiques établies conformément au concept de la famille de recensement, sauf en ce qui concerne une section de la partie qui porte sur le revenu de la famille, et brosse un tableau succinct de l'incidence des faibles revenus à partir de données relatives aux familles économiques.

Cette étude débute par un bref aperçu de quelques-unes des principales tendances dans la croissance du nombre de familles monoparentales entre 1931 et 1981. On expose et explique l'importance des changements à long terme survenus dans la répartition selon l'état matrimonial, le sexe et l'âge (c'est-à-dire des changements démographiques), parmi les parents seuls du pays. On montre la répartition des familles monoparentales par province en 1981. On note et on étudie les récentes diminutions survenues dans la population des familles par rapport à la population totale et les répercussions de cette situation au niveau de la répartition de la population parents-enfants dans les familles époux-épouse et les familles monoparentales. On brosse un tableau de certaines des caractéristiques fondamentales du revenu, du logement et de la modalité de vie des familles monoparentales exposées dans les statistiques du recensement le plus récent. En conclusion, on expose brièvement les répercussions de ces changements ainsi que les caractéristiques des familles monoparentales du Canada. Enfin, la section des "Notes" fournit quelques renseignements supplémentaires sur les concepts utilisés.

TENDANCES PRINCIPALES DE LA CROISSANCE DES FAMILLES ÉPOUX-ÉPOUSE ET DES FAMILLES MONOPARENTALES, 1931-1981

Le nombre de familles époux-épouse et de familles monoparentales signalées dans le recensement de 1981 a été plus élevé qu'il ne l'avait jamais été au cours des 50 années précédentes. De 1931 à 1981, il y a eu augmentation constante, à une exception près, du nombre de toutes les familles, des familles époux-épouse et des familles monoparentales (voir le tableau 1).

Par ailleurs, au cours de la même période, les pourcentages de familles époux-épouse et de familles monoparentales ont fluctué de façon quelque peu différente: en effet, entre 1931 et 1966, celui des familles époux-épouse a augmenté tandis que celui des familles monoparentales a diminué. Cette situation était en partie attribuable à une meilleure espérance de vie qui a accru les chances pour les mères de survivre à l'accouchement et celles des parents de

Tableau 1

Nombre de familles époux-épouse et de familles monoparentales et pourcentage du total des familles, Canada, 1931-1981

		Total des familles	Familles époux-épouse	Familles monoparentales
1931	Nombre	2,149,048	1,857,105	291,943
	%	100.0	86.4	13.6
1941	Nombre	2,509,664	2,202,707	306,957
	%	100.0	87.8	12.2
1951	Nombre	3,287,384	2,961,685	325,699
	%	100.0	90.1	9.9
1956	Nombre	3,711,500	3,393,061	318,439
	%	100.0	91.4	8.6
1961	Nombre	4,147,444	3,800,026	347,418
	%	100.0	91.6	8.4
1966	Nombre	4,526,266	4,154,381	371,885
	%	100.0	91.8	8.2
1971	Nombre	5,070,680	4,591,940	478,740
	%	100.0	90.6	9.4
1976	Nombre	5,727,895	5,168,560	559,335
	%	100.0	90.2	9.8
1981	Nombre	6,324,975	5,610,970	714,010
	%	100.0	88.7	11.3

Source: Recensements du Canada de 1931-1981

rester ensemble jusqu'à ce que les enfants quittent le "nid". On constate également qu'après la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens se mariaient plus souvent et plus jeunes qu'auparavant, pour toute une gamme de raisons d'ordre social, économique et culturel, et qu'ils avaient plus d'enfants plus tôt après leur mariage que leurs parents. De plus, même si l'on comptait plus de divorces, on comptait également plus de remariages.

En d'autres termes, entre 1931 et 1966, le taux de croissance des familles époux-épouse était plus marqué que celui des familles monoparentales. Depuis 1966, cependant, même si le nombre total de familles a connu une augmentation constante et considérable, le taux de croissance des familles monoparentales (mesuré en pourcentage d'accroissement) a été supérieur à celui des familles époux-épouse. De 1966 à 1971, le pourcentage d'accroissement des familles monoparentales a dépassé celui des familles époux-épouse, pour la première fois depuis 1931. Cette supériorité du taux de croissance a continué de s'accélérer après 1971. Au cours de la décennie de 1971 à 1981, le taux de croissance des familles monoparentales, qui s'établissait à plus de 49 %, représentait plus du double de celui des familles époux-épouse, qui se situait à 22 %. Cette augmentation marquée du nombre des familles monoparentales s'est surtout produite au cours de la période de 1976 à 1981.

On peut donc dire qu'en 1981, les familles époux-épouse, au nombre de plus de 5.6 millions, représentaient 88.7 % du total des familles du Canada et que les familles monoparentales, au nombre de 714,010, en constituaient 11.3 %. Ce dernier pourcentage demeure inférieur aux chiffres correspondants de 1931 et 1941, dans le cas des familles monoparentales. Cependant, une prévision qui a été établie à partir du taux d'augmentation du nombre des familles monoparentales entre 1971 et 1981 et qui présuppose que les tendances démographiques et sociales actuelles se poursuivront, laisse croire que, d'ici 1986, ce nombre pourrait atteindre et même dépasser les niveaux de 1931 et 1941, c'est-à-dire se situer quelque part entre 12 % et 14 %.

Décroissance récente de la population des familles par rapport à l'ensemble de la population et répercussions observées au niveau de la répartition de la population des parents et des enfants dans les familles époux-épouse et les familles monoparentales

Comme on peut s'y attendre après avoir pris connaissance des tendances exposées jusqu'ici, la population totale des familles (voir la définition dans la section des "Notes") s'est accrue entre 1931 et 1981. Cependant, la population des familles par rapport à l'ensemble de la population dans les ménages privés au Canada ne s'est accrue qu'entre 1931 et 1966, et elle a diminué par la suite à chacun des recensements effectués jusqu'en 1981.

Le pourcentage des familles par rapport à l'ensemble de la population a augmenté au cours de toutes les années de recensement allant de 1951 à 1966, situation attribuable aux hausses survenues après la Seconde Guerre mondiale sur le chapitre des mariages et des naissances, ainsi qu'à tous les autres facteurs sociaux, économiques et démographiques qui ont fait augmenter le nombre total des familles. Si la taille relative de la population des familles a diminué après 1966, c'est surtout à cause de la baisse de la population des enfants qui a été provoquée par une réduction marquée de la fécondité, c'est-à-dire des naissances. Ce phénomène s'est manifesté au Canada à la fin des années 50 et il a continué de s'accentuer par la suite. La baisse de la population des familles a également été causée par la croissance de la population hors famille survenue au milieu des années 50 et dans les décennies suivantes, et sans doute aussi par la hausse du nombre des séparations et des divorces pendant la deuxième moitié des années 60, particulièrement après l'assouplissement de la Loi canadienne sur le divorce en 1968. Puis, au cours des années 70, l'âge du mariage et de la procréation s'est trouvé encore repoussé, ce qui a entraîné une baisse de la population des familles par rapport à l'ensemble de la population.

La baisse de la population des enfants, le report du mariage et de la procréation et l'augmentation de la population hors famille, voilà des tendances qui se sont accentuées au cours des années 70.

De 1971 à 1981, le nombre de personnes vivant dans l'ensemble des familles de ménages privés au Canada a augmenté, mais le nombre de personnes dans des familles monoparentales s'est accru plus rapidement que celui des familles époux-épouse. En conséquence, la population des familles époux-épouse a baissé par rapport au total de celle des familles dans les ménages privés au Canada, tandis que la population des familles monoparentales s'est accrue par rapport à tous les Canadiens vivant dans des familles.

En 1981, dans l'ensemble du Canada, les parents seuls et leurs enfants, dont le nombre s'établissait à un peu moins de 2 millions et le pourcentage à 9.4 %, représentaient une plus forte proportion du total de la population des familles au Canada qu'ils ne le faisaient en 1976 et 1971. On observe la situation inverse dans le cas des familles époux-épouse: en effet, leur pourcentage, qui était estimé à 92.8 % de la population totale des familles en 1971, a baissé à 91.9 % en 1976, puis à 90.6 % en 1981. Les provinces et les territoires ont tous signalé des tendances semblables pour les mêmes années de recensement.

Il importe de noter, à propos de ces tendances, que les changements survenus au niveau de la population des familles époux-épouse découlaient de deux mouvements simultanés mais contraires: une augmentation marquée et soutenue du nombre et de la proportion des conjoints et des parents, d'une part, et une diminution marquée du nombre et de la proportion des enfants, d'autre part. Parmi les familles monoparentales, la situation est très différente, puisqu'il y a eu une augmentation marquée du nombre et du pourcentage des parents et des enfants au cours de la décennie de 1971 à 1981.

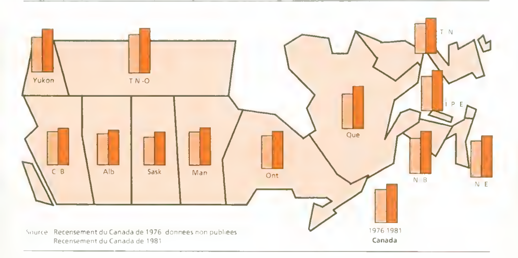
RÉPARTITION PAR PROVINCE DES FAMILLES MONOPARENTALES DU CANADA

L'augmentation considérable du total des familles monoparentales au cours de la période de 1976 à 1981 dans l'ensemble du Canada a été le fruit des hausses combinées du nombre de ces familles dans l'ensemble des provinces et des territoires. Les taux d'accroissement élevés au cours de la période de 1976 à 1981 se sont traduits par une hausse de la proportion de familles monoparentales en 1981 par rapport à 1976, partout au Canada (voir le graphique 1).

Dans l'ensemble des provinces et des territoires, le taux de croissance des familles monoparentales au cours de la dernière période intercensitaire a dépassé de beaucoup celui des familles époux-épouse. Au niveau du Canada, et dans certaines provinces, les taux de croissance étaient un peu plus élevés pour les familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin que pour celles dont le parent est de sexe féminin (voir le tableau 2).

Graphique 1

Pourcentage des familles monoparentales par rapport à l'ensemble des familles, Canada, provinces et territoires, 1976 et 1981



Source : Recensement du Canada de 1976, données non publiées.
Recensement du Canada de 1981.

Tableau 2

Variation absolue et en pourcentage, de 1976 à 1981, du total des familles époux-épouse et des familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin ou de sexe féminin, Canada, provinces et territoires

	1976	1981	Variation absolue	Taux de variation
Canada				
Total des familles	5,727,895	6,324,975	597,080	10.4
Époux-épouse	5,168,560	5,610,970	442,410	8.6
Monoparentales	559,330	714,005	154,675	27.6
Parent seul de sexe masculin	94,990	124,180	29,190	30.7
Parent seul de sexe féminin	464,340	589,830	125,490	27.0
Terre-Neuve				
Total des familles	124,655	135,150	10,495	8.4
Époux-épouse	113,855	121,670	7,815	6.9
Monoparentales	10,800	13,480	2,680	24.8
Parent seul de sexe masculin	2,195	2,720	525	23.9
Parent seul de sexe féminin	8,600	10,760	2,160	25.1
Île-du-Prince-Édouard				
Total des familles	27,560	30,220	2,660	9.6
Époux-épouse	24,685	26,560	1,875	7.6
Monoparentales	2,875	3,660	785	27.3
Parent seul de sexe masculin	505	610	105	20.8
Parent seul de sexe féminin	2,375	3,050	675	28.4
Nouvelle-Écosse				
Total des familles	200,480	216,200	15,720	7.8
Époux-épouse	179,010	190,045	11,035	6.2
Monoparentales	21,470	26,155	4,685	21.8
Parent seul de sexe masculin	3,875	4,590	715	18.4
Parent seul de sexe féminin	17,595	21,570	3,975	22.6
Nouveau-Brunswick				
Total des familles	162,030	176,565	14,535	9.0
Époux-épouse	145,875	155,090	9,215	6.3
Monoparentales	16,160	21,480	5,320	32.9
Parent seul de sexe masculin	3,005	3,740	735	24.5
Parent seul de sexe féminin	13,150	17,730	4,580	34.8
Québec				
Total des familles	1,540,400	1,671,540	131,140	8.5
Époux-épouse	1,381,505	1,463,100	81,595	5.9
Monoparentales	158,900	208,430	49,530	31.2
Parent seul de sexe masculin	26,330	35,115	8,785	33.4
Parent seul de sexe féminin	132,565	173,315	40,750	30.7

Tableau 2

Variation absolue et en pourcentage, de 1976 à 1981, du total des familles époux-épouse et des familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin ou de sexe féminin, Canada, provinces et territoires - suite

	1976	1981	Variation absolue	Taux de variation
Ontario				
Total des familles	2,104,545	2,278,975	174,430	8.3
Époux-épouse	1,902,090	2,028,690	126,600	6.7
Monoparentales	202,450	250,285	47,835	23.6
Parent seul de sexe masculin	34,000	43,075	9,075	26.7
Parent seul de sexe féminin	168,450	207,210	38,760	23.0
Manitoba				
Total des familles	251,975	262,185	10,210	4.0
Époux-épouse	227,240	232,920	5,680	2.5
Monoparentales	24,735	29,270	4,535	18.3
Parent seul de sexe masculin	4,070	5,105	1,035	25.4
Parent seul de sexe féminin	20,665	24,170	3,505	17.0
Saskatchewan				
Total des familles	225,685	245,670	19,985	8.9
Époux-épouse	206,585	222,025	15,440	7.5
Monoparentales	19,105	23,645	4,540	23.8
Parent seul de sexe masculin	3,550	4,290	740	20.8
Parent seul de sexe féminin	15,550	19,350	3,800	24.4
Alberta				
Total des familles	448,770	565,635	116,865	26.0
Époux-épouse	407,570	508,715	101,145	24.8
Monoparentales	41,200	56,920	15,720	38.2
Parent seul de sexe masculin	6,645	10,225	3,580	53.9
Parent seul de sexe féminin	34,555	46,690	12,135	35.1
Colombie-Britannique				
Total des familles	628,445	727,675	99,230	15.8
Époux-épouse	568,250	648,965	80,715	14.2
Monoparentales	60,200	78,715	18,515	30.8
Parent seul de sexe masculin	10,415	14,150	3,735	35.9
Parent seul de sexe féminin	49,785	64,560	14,775	29.7
Yukon				
Total des familles	4,930	5,675	745	15.1
Époux-épouse	4,430	4,970	540	12.2
Monoparentales	500	705	205	41.0
Parent seul de sexe masculin	130	185	55	42.3
Parent seul de sexe féminin	370	520	150	40.5

Tableau 2

Variation absolue et en pourcentage, de 1976 à 1981, du total des familles époux-épouse et des familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin ou de sexe féminin, Canada, provinces et territoires - fin

	1976	1981	Variation absolue	Taux de variation
Territoires du Nord-Ouest				
Total des familles	8,420	9,480	1,060	12.6
Époux-épouse	7,465	8,220	755	10.1
Monoparentales	955	1,265	310	32.5
Parent seul de sexe masculin	270	360	90	33.3
Parent seul de sexe féminin	685	900	215	31.4

Source: Recensement du Canada de 1976, données non publiées.
Recensement du Canada de 1981.

Les taux de croissance provinciaux des familles monoparentales reflètent non seulement les différences, sur le chapitre de la composition par âge des populations et les diverses tendances au niveau du mariage, de la séparation, du divorce, du remariage, de la longévité, etc., entre les régions et provinces, mais aussi, dans une mesure qui reste à déterminer, les récents schémas de la migration interne. En effet, il se peut que les familles monoparentales, ou les personnes séparées et divorcées aient quitté des régions moins prospères pour chercher du travail et gagner leur vie dans des provinces plus prospères (prenons pour exemple les personnes qui, ces dernières années, ont émigré de la région de l'Atlantique vers l'Alberta et la Colombie-Britannique) et aient ainsi contribué, dans une certaine mesure, à abaisser le taux des séparations, des divorces et des familles monoparentales dans leur province d'origine et à hausser celui de leur province de destination.

En 1981, les plus fortes concentrations de familles monoparentales se trouvaient évidemment dans les provinces les plus peuplées, c'est-à-dire l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta, dans cet ordre. Il convient également de noter que, depuis la fin des années 60, ces provinces ont eu et continuent d'avoir les plus hauts taux de divorce comparativement, par exemple, à Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan. Dans la région de l'Atlantique, la Nouvelle-Écosse a fait exception ces dernières années, puisqu'elle a eu un taux de divorce relativement élevé et une proportion plus faible de personnes vivant dans des familles que certaines autres provinces comme Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick.

MODIFICATION DE LA RÉPARTITION SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL, LE SEXE ET L'ÂGE DES PARENTS SEULS AU CANADA

Accroissement de l'importance du divorce

Dans la première partie de notre siècle, les Canadiens faisaient le serment de mariage traditionnel et se juraient fidélité "...dans la maladie et la santé jusqu'à ce que la mort nous sépare...". Et c'est ce qui se produisait réellement!

En 1931, environ 70 % à 75 % des familles monoparentales étaient dirigées par un parent veuf. En 1941, environ 73 % de tous les parents seuls indiquaient "veuf" comme état matrimonial, en raison des répercussions de la Seconde Guerre mondiale.

L'amélioration constante de l'espérance de vie des Canadiens a fait baisser la proportion des parents veufs de plus de la moitié par rapport à 1951, de sorte que ces personnes constituaient, en 1981, légèrement moins du tiers du total des parents seuls (voir le graphique 2).

Au cours de la même période de 30 ans, il y a eu augmentation du pourcentage des parents seuls qui étaient divorcés ou ne s'étaient jamais mariés, tandis que celui des parents qui se sont déclarés séparés est demeuré assez stable.

L'augmentation du nombre des divorcés a été particulièrement marquée après 1966, puisque la Loi sur le divorce adoptée par le Canada en 1968 était plus souple et permettait aux intéressés de divorcer plus facilement et plus rapidement (voir le graphique 3).

Cependant, malgré une incidence accrue des séparations, des divorces et des remariages, une nouvelle famille ne se crée pas inévitablement à la dissolution d'une autre. Il en va ainsi parce que la séparation précédant le divorce (particulièrement si elle sert de motif de divorce) peut être longue. Le divorce n'est pas toujours suivi immédiatement d'un remariage, et ce ne sont pas tous les divorcés qui se remarient. La probabilité du remariage varie selon l'âge, le sexe ainsi que la présence et le nombre des enfants à charge vivant avec le parent divorcé. (Ce sont là quelques-unes des raisons pour lesquelles les mères seules, qui obtiennent généralement la garde de leurs enfants, se remarient moins rapidement et dans une proportion moins grande que leur conjoint divorcé.)

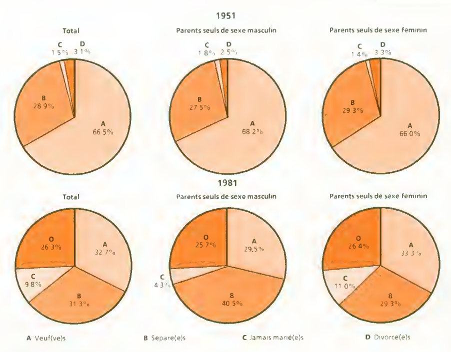
En conséquence, les séparations et les divorces ont grandement contribué à entraîner récemment une hausse marquée du nombre des familles monoparentales, particulièrement de celles dont le parent est de sexe féminin.

Même si la proportion de tous les parents seuls qui se sont déclarés séparés n'a pas changé sensiblement entre 1951 et 1981, demeurant autour de 29 % à 31 %, les raisons pour lesquelles les gens se déclaraient séparés en 1981 étaient, de toute évidence, plus variées que celles qui étaient invoquées au cours des années de recensement antérieures et, fort probablement, très différentes aussi, surtout pour les hommes. (Voir la section des "Notes" pour plus de détails.)

L'augmentation marquée, particulièrement au cours de la période de 1971 à 1981, des parents jamais mariés, a eu une importance un peu moins grande, mais qui mérite tout de même d'être soulignée: leur proportion par rapport au total des parents seuls s'est élevée à près de 10 % en 1981.

Graphique 2

Répartition en pourcentage, selon l'état matrimonial, de l'ensemble des parents seuls et des parents seuls de sexe masculin et de sexe féminin, Canada, 1951 et 1981



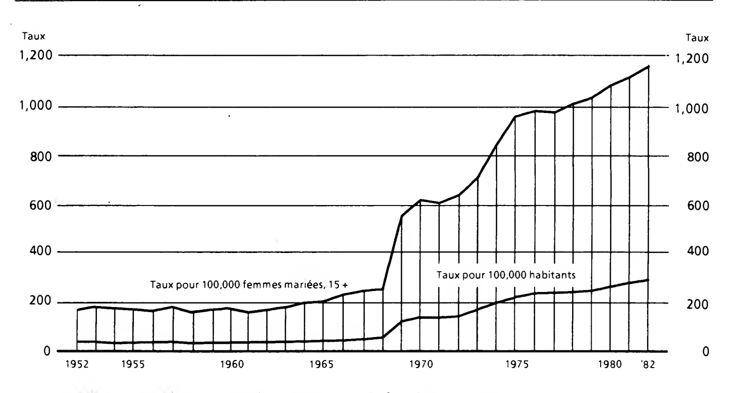
Source : Recensements du Canada de 1951 et 1981

Les styles de vie plus "libérés" qui ont vu le jour au cours des années 60 au Canada - par exemple, les cas de mères qui n'ont jamais été mariées, et qui choisissent de garder et d'élever leurs enfants - se sont maintenus. En outre, les statistiques pertinentes sur l'état civil (pour plus d'information, voir la section des "Notes") révèlent que, de nos jours, les parents seuls qui n'ont jamais été mariés ne sont pas seulement des adolescentes. Malgré les améliorations apportées au niveau de la contraception, un certain nombre de bébés naissent encore hors des liens du mariage. Cependant, le nombre d'enfants donnés en adoption a baissé régulièrement dans les principales provinces. Ce phénomène tient sans doute à ce que des femmes qui n'ont jamais été mariées et qui appartiennent aux groupes d'âge des 20 à 24, 25 à 29 et 30 à 34 ans, non seulement mettent des enfants au monde, mais aussi choisissent volontairement de les élever sans être mariées.

En résumé, comme on l'a signalé dans le recensement de 1981, tous les parents séparés, divorcés et jamais mariés, qui représentaient près de 68 % de tous les parents seuls dans l'ensemble du Canada, ont plus que "remplacé" les parents veufs, qui représentaient 66.5 % du total en 1951, mais qui, maintenant, représentent moins de la moitié de ce chiffre.

Graphique 3

Taux brut de divorce pour 100,000 habitants et taux pour 100,000 femmes mariées de 15 ans et plus, Canada, 1952-1982



Source : Statistique de l'état civil, volume II, "Mariages et divorces, 1982", nº 84-205 au catalogue.

Accroissement du nombre de jeunes mères seules

Les familles à la charge des mères seules ont toujours constitué la majeure partie du total des familles monoparentales, tant en nombre qu'en pourcentage. En 1981, la tendance se maintenait, puisque les mères seules, dont le nombre s'établissait à près de 590,000, représentaient 82.6 % de l'ensemble des parents seuls, alors que le nombre des pères seuls s'établissait à environ 124,000, soit 17.4 % du total.

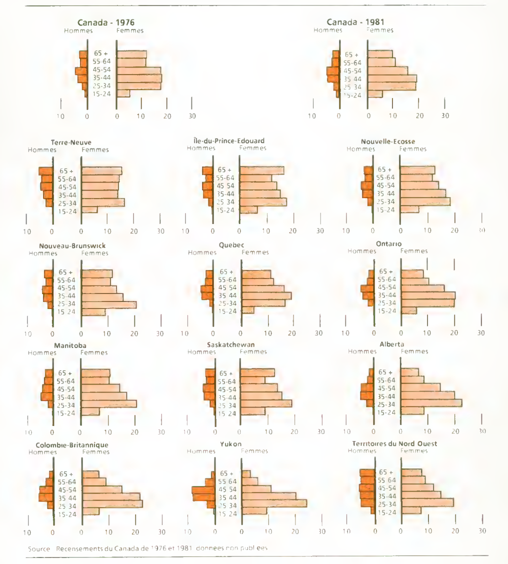
En nombre, les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin ont augmenté depuis 1956. Cependant, en tant que pourcentage de l'ensemble des familles, elles n'ont augmenté que depuis 1966 (après une période de stabilité relative), atteignant 7.5 % en 1971, 8.1 % en 1976 et, enfin, 9.3 % en 1981. Cela contraste avec les faibles pourcentages des familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin; ils sont tombés de 2 % en 1971 à 1.7 % en 1976, par rapport à l'ensemble des familles, puis ont regrimpé à 2 % en 1981.

Il importe de noter, dans ce contexte, que des mères de plus en plus jeunes qui sont séparées, divorcées ou qui ne se sont jamais mariées ont contribué largement à l'accroissement du total des parents seuls. Il faut en conclure que de plus en plus de jeunes mères seules ont l'entière responsabilité d'élever et d'éduquer des enfants à charge dans leurs années de formation ainsi que de subvenir à leurs besoins.

Voici quelques-uns des facteurs qui contribuent à un accroissement plus marqué du nombre de jeunes mères seules: a) la baisse relative du nombre des parents seuls âgés (particulièrement des veuves) attribuable au fait qu'un plus grand nombre d'entre eux vivent maintenant seuls; b) l'augmentation des séparations et des divorces parmi les

Graphique 4

Répartitions en pourcentage des parents seuls selon l'âge et le sexe, Canada, 1976 et 1981, provinces et territoires, 1981 (Voir l'explication à la section des "Notes".)



Source: Recensements du Canada de 1976 et 1981, données non publiées.

Tableau 3

Enfants de 0-24 ans dans l'ensemble des familles de recensement, des familles époux-épouse, et des familles monoparentales selon le sexe et l'état matrimonial du parent seul, Canada, 1976 et 1981

	1976		1981	
	Nombre	Répartition en pourcentage	Nombre	Répartition en pourcentage
Ensemble des enfants de 0-24 ans	8,520,715	100.0	8,252,405	100.0
Enfants de 0-24 ans dans les familles époux-épouse	7,621,820	89.5	7,196,855	87.2
Enfants de 0-24 ans dans les familles monoparentales	898,895	10.5	1,055,550	12.8
Parent de sexe masculin	148,115	1.7	180,750	2.2
Séparé	66,045	0.8	84,685	1.0
Veuf	46,015	0.5	41,180	0.5
Divorcé	29,250	0.3	47,385	0.6
Célibataire (jamais marié)	6,805	0.1	7,500	0.1
Parent de sexe féminin	750,780	8.8	874,800	10.6
Séparée	281,000	3.3	314,130	3.8
Veuve	230,595	2.7	203,780	2.5
Divorcée	190,485	2.2	268,455	3.3
Célibataire (jamais mariée)	48,700	0.6	88,430	1.1

Source: Recensements du Canada de 1976 et 1981, données non publiées.

jeunes et le fait que les hommes de tous âges ont plus tendance à se remarier que les femmes; c) le maintien de la tendance chez les mères à obtenir la garde de leurs enfants lorsqu'un mariage se dissout légalement ou non; et d) l'augmentation marquée, depuis les années 60, du nombre des parents qui ne se sont jamais mariés, ce qui touche surtout les femmes.

Pour l'ensemble du Canada, on constate que l'augmentation du nombre des jeunes mères seules se maintient dans les répartitions en pourcentage des parents seuls selon l'âge et le sexe, pour 1976 et 1981 (voir le graphique 4). En outre, on voit clairement qu'il y a des variations, entre les provinces, au niveau de l'âge et du sexe des parents seuls dans les graphiques illustrant les répartitions provinciales en 1981.

Modification de la situation des familles monoparentales comptant des enfants de moins de 25 ans à la maison, 1931-1981

Dans l'ensemble, le fait que l'espérance de vie n'ait cessé de s'améliorer depuis les premières décennies de notre siècle et que, depuis la Seconde Guerre mondiale, le nombre des mariages se soit accru et que les parents aient eu leurs enfants plus jeunes ont eu pour effet d'accroître, jusqu'à environ 1966, le nombre et le pourcentage des enfants vivant avec deux parents. Par contre, il y a de plus fortes probabilités depuis 1966 que des enfants, pendant leurs années de formation, vivent dans des familles monoparentales, et qu'une proportion croissante d'entre eux vivent avec une mère assez jeune dont le mariage a été dissous par une séparation ou un divorce plutôt que par un décès, ou qui ne s'est jamais mariée, et par choix élève son enfant hors des liens du mariage.

Par conséquent, en 1981, pour la première fois depuis 50 ans, la proportion des enfants de moins de 25 ans qui vivaient avec un parent seul a dépassé le pourcentage de 11.9 % enregistré en 1931. Le nombre des enfants de moins de 25 ans vivant avec un parent seul, qui dépassait facilement 1 million, constituait 12.8 % des quelque 8,252,400 fils et filles de ces âges déclarés comme vivant dans l'ensemble des familles en 1981; il s'agit là d'une augmentation importante, même par rapport à 1976, puisque, à cette date, on retrouvait environ 899,000 enfants de moins de 25 ans dans des familles monoparentales, représentant 10.5 % de l'ensemble des enfants de ces âges (voir le tableau 3).

De 1956 à 1981, c'est-à-dire en 25 ans seulement, la proportion des enfants de 0 à 24 ans vivant avec une mère seule a doublé, passant à 10.6 %, alors qu'elle se situait à 4.9 % et à 5 % en 1951 et 1956 respectivement. Parmi les provinces, Terre-Neuve était la seule en 1981 dans laquelle moins de 10 % des enfants de moins de 25 ans vivaient avec un parent seul: 2 % de ces enfants vivaient avec leur père et 7.3 % avec leur mère. On observe une situation autre en Colombie-Britannique où 13.8 % de tous les enfants vivaient avec un parent seul en 1981: 2.4 % d'entre eux vivaient avec leur père et 11.4 % avec leur mère.

Si, entre 1976 et 1981, le nombre des fils et des filles de moins de 25 ans vivant dans des familles monoparentales a augmenté au Canada et dans la plupart des provinces, c'est surtout à cause du fait qu'un plus grand nombre d'entre eux vivaient avec un parent divorcé, plus particulièrement avec une mère divorcée, maintenant ainsi une tendance observée depuis 1971. Le pourcentage des enfants vivant avec une mère divorcée a plus que doublé au cours de la période de 1971 à 1981, et, même si les enfants vivant avec un père divorcé ont également été plus nombreux au cours de la même période, leur nombre et leur proportion relative sont demeurés assez faibles.

Le nombre et la proportion des enfants vivant avec une mère séparée ou une mère jamais mariée ont également connu une hausse assez importante au cours de la période de 1976 à 1981.

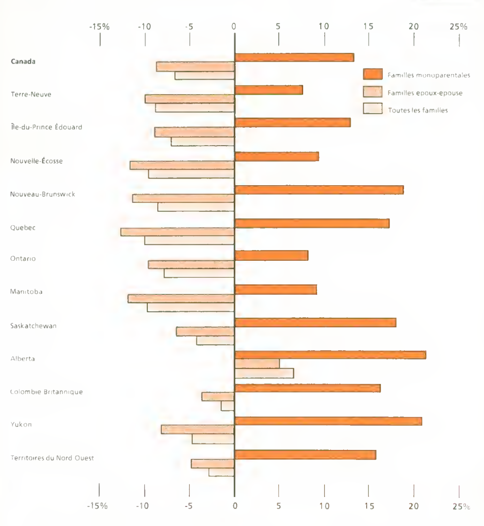
Accroissement du nombre des parents et des enfants, particulièrement des enfants à charge de moins de 18 ans, vivant dans des familles monoparentales, Canada et provinces, 1981

Au cours de la décennie de 1971 à 1981, il y a eu, dans les familles époux-épouse, une diminution du nombre et de la proportion des fils et des filles de tous les âges, de ceux de moins de 25 ans et de ceux que l'on appelle les "enfants à charge", c'est-à-dire ceux qui ont moins de 18 ans. Seule l'Alberta a fait exception à la règle. Dans les familles monoparentales, par contre, la situation a été tout à fait l'inverse pour les fils et les filles de moins de 18 ans. Tant du point de vue du nombre que du pourcentage, il y a eu non seulement une augmentation des parents seuls, mais aussi une augmentation des enfants de moins de 18 ans vivant avec des parents seuls, au Canada et dans chacune des provinces (voir le graphique 5).

L'augmentation récente du nombre des familles monoparentales et des enfants de moins de 18 ans qui en font partie signifie un accroissement des risques de tensions dans les familles. Un plus grand nombre d'enfants à charge de familles monoparentales n'auront peut-être pas droit au temps et à l'attention que les parents veulent idéalement accorder à leurs enfants et que les enfants s'attendent à recevoir de leurs parents.

Graphique 5

Taux de variation du nombre des enfants à charge de 0 à 17 ans dans les familles époux-épouse et les familles monoparentales, 1976-1981, Canada, provinces et territoires



Source Recensements du Canada de 1976 et 1981 donnees non publiees

REVENU DES FAMILLES MONOPARENTALES, CANADA, 1970-1980

Le revenu familial détermine en grande partie ce dont peuvent disposer les parents et les enfants sur le plan du logement, des services de garderie, des soins de santé, de l'éducation, des loisirs et des autres nécessités semblables qui sont censées assurer un mode de vie décent. Il y a donc lieu de se soucier du revenu des familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin ou féminin, et particulièrement du revenu des mères seules avec de jeunes enfants.

Il est instructif de comparer les changements survenus au cours de la période de 1970 à 1980 au chapitre du revenu familial moyen réel déclaré par les familles époux-épouse, les familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin et les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin (voir la section des "Notes" pour plus d'information). Une autre étude de la présente série a montré qu'au cours de cette décennie, le revenu familial moyen des familles époux-épouse a augmenté de 30 %, et celui des familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin, de 35 %, alors que celui des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin a connu une augmentation beaucoup plus faible, soit de 18 %, au cours de la même décennie. (Voir "L'évolution des revenus au Canada: 1970-1980".) Dans cette dernière étude, les données du recensement de 1981 sur le revenu de la famille montrent clairement que le revenu des familles dont le parent est une mère seule est plus concentré au bas de l'échelle que celui des familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin et celui des familles époux-épouse.

En outre, les données sur le revenu tirées du recensement le plus récent révèlent qu'en 1980, le pourcentage des familles à "faible revenu" (voir l'explication dans la section des "Notes") était plus élevé partout au Canada pour les familles monoparentales dont le parent était de sexe féminin que pour les familles monoparentales dont le parent était de sexe masculin ou les familles époux-épouse. Les "faibles revenus" se retrouvaient surtout chez les mères seules ayant des enfants de moins de 16 ans à la maison. Même dans le cas des familles n'ayant pas d'enfants de moins de 16 ans, l'incidence des "faibles revenus" était beaucoup plus élevée parmi les mères seules que parmi les pères seuls ou les familles époux-épouse, tant au Canada que dans l'ensemble des provinces.

La fréquence des faibles revenus parmi les familles monoparentales et les mères seules était plus marquée dans la région de l'Atlantique et au Québec que dans le reste du Canada, et atteignait son maximum parmi les mères seules des groupes de 15 à 24 ans et 25 à 34 ans dans l'ensemble du Canada, et particulièrement dans les provinces de l'Atlantique et au Québec.

MODALITÉ DE VIE DES FAMILLES MONOPARENTALES, 1951-1981

Avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, les familles et les personnes seules avaient l'habitude de partager des logements, probablement à cause de la rareté des ressources financières et des logements convenables. Cependant, après la guerre, l'amélioration de la situation économique a permis à un nombre croissant de familles et de personnes seules d'occuper et d'entretenir un logement en tant que propriétaires ou locataires, sans avoir à en partager l'espace et le coût.

En d'autres termes, à partir du milieu des années 40 jusque vers le milieu des années 70, alors qu'un grand nombre de Canadiens étaient favorisés par une économie vigoureuse et prospère, la croissance soutenue, l'abondance des emplois et la hausse des niveaux de revenus permettaient de plus en plus aux familles et aux personnes seules de vivre financièrement indépendantes. Les couples sans enfants, les couples et les parents seuls avec enfants ainsi que les personnes seules étaient de plus en plus capables d'occuper des logements à titre de propriétaires ou locataires, sans avoir à les partager avec d'autres familles ou d'autres personnes. L'industrie canadienne de l'habitation veillait à satisfaire de telles aspirations, elle les favorisait et en faisait même la promotion en construisant et en vendant des logements convenant aux besoins, c'est-à-dire des maisons et des appartements plus petits.

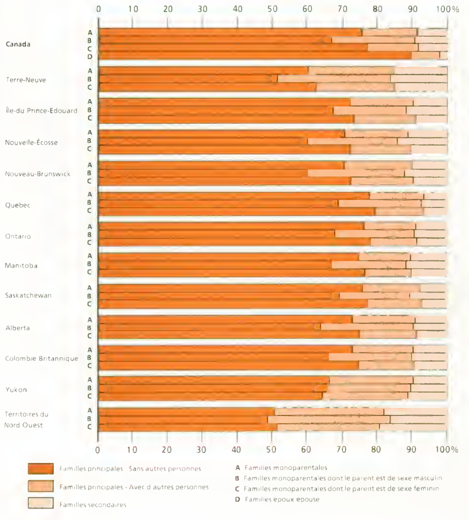
Nous savons qu'il en a été ainsi, parce que les données tirées des recensements de 1951 à 1976, tant au niveau de l'ensemble du Canada que des provinces, révèlent une augmentation soutenue, en nombre et en pourcentage, des familles qui "soutiennent leur propre ménage" ou familles principales, et une diminution correspondante des familles qui "ne soutiennent pas leur propre ménage" ou familles secondaires. (Voir l'explication de ces expressions dans la section des "Notes".)

Si l'on prend en compte les changements intégrés aux définitions du recensement de 1981, on constate que la tendance des familles et des particuliers à partager un logement est demeurée à peu près la même qu'en 1976, et que la tendance des familles et des particuliers à ne pas partager un logement (dissociation) semble s'être stabilisée. (Voir la section des "Notes" pour plus d'information.) Ce fait peut sans doute être imputé au ralentissement de la croissance économique canadienne ainsi qu'aux crises qui l'ont accompagné dans les secteurs des finances et du logement et qui se faisaient déjà sentir, et étaient donc signalées, au moment du recensement de 1981. Les familles n'étaient probablement pas capables d'acheter ou de louer une maison ou un logement aussi facilement que dans les années 60 ainsi qu'au début et au milieu des années 70, et elles décidaient par conséquent de partager un logement dans des proportions tout à fait semblables à celles de 1976. La tendance à l'augmentation régulière du nombre des familles qui "soutiennent leur propre ménage", signalée pour la période de 1951 à 1976, semble s'être arrêtée, du moins pour le moment.

Entre 1951 et 1976, les familles monoparentales étaient moins susceptibles d'être des familles principales ou familles qui "soutiennent leur propre ménage" que les familles époux-épouse; elles étaient plus susceptibles d'être des familles secondaires ou familles qui "ne

Graphique 6

Répartition en pourcentage selon le genre de famille et la modalité de vie des familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin ou de sexe féminin, Canada, provinces et territoires, 1981



Source : Recensement du Canada de 1981, données non publiées.

soutiennent pas leur propre ménage". Néanmoins, les familles monoparentales dont le parent était de sexe masculin ou de sexe féminin et qui partageaient leur logement avec d'autres familles ou d'autres personnes hors famille ont également connu cette tendance à la dissociation.

Par conséquent, en 1981, les familles époux-épouse, dont le nombre s'élevait à plus de 5.5 millions, étaient, dans une proportion de près de 98 %, des familles qui "soutenaient leur propre ménage" et, dans une proportion de 2.3 % seulement, des familles secondaires. Parallèlement, plus de 90 % de l'ensemble des familles monoparentales étaient des familles qui "soutenaient leur propre ménage" ou familles principales, et seulement 8.3 % des mères seules et 9.4 % des pères seuls déclaraient partager un logement avec d'autres personnes qui "soutenaient" le ménage. En d'autres termes, la plupart des ménages familiaux consistent en petites familles nucléaires, c'est-à-dire en familles époux-épouse qui comptent en moyenne deux enfants et en familles monoparentales qui comptent en moyenne un enfant, et ne partagent pas un logement avec d'autres familles ou d'autres personnes.

Beaucoup de familles monoparentales "soutiennent leur propre ménage" et ne partagent pas leur logement avec d'autres personnes

Les statistiques du recensement de 1981 permettent d'examiner et de montrer dans quelle mesure les familles de recensement principales partagent un même logement avec d'autres personnes hors famille (voir le graphique 6).

En 1981, au Canada et dans presque toutes les provinces, passablement plus de 70 % des familles monoparentales étaient des familles principales qui ne partageaient pas leur logement avec d'autres personnes. La province de Terre-Neuve, qui comptait quelque 60 % de familles dans ce cas, le Yukon, qui en comptait 66 %, et les Territoires du Nord-Ouest, qui en comptaient près de 51 %, faisaient exception à la règle.

En outre, si l'on compare la modalité de vie des familles monoparentales principales dont le parent était de sexe masculin à celle dont le parent était de sexe féminin, on constate qu'au niveau du Canada et de toutes les provinces sauf le Yukon, les mères seules des familles principales étaient beaucoup plus susceptibles que leurs homologues masculins de ne pas vivre avec des personnes hors famille.

En fait, dans l'ensemble du Canada ainsi qu'au Québec, en Ontario et dans les trois provinces des Prairies, 75 % ou plus des mères seules "soutenaient leur propre ménage" sans le partager avec d'autres personnes. À l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, les chiffres correspondants se situaient bien au-dessus de 70 %.

À Terre-Neuve et au Yukon, environ 63 % et 64 % respectivement des mères seules et leurs enfants appartenaient à des familles principales et ne vivaient pas avec d'autres personnes, tandis que dans les Territoires du Nord-Ouest, ils étaient seulement un peu plus de 50 % à le faire.

Dans l'ensemble, un grand nombre de familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin ou de sexe féminin n'ont pas de nos jours l' "avantage" de partager leur logement et les dépenses du ménage avec des personnes apparentées ou non, ou simplement de bénéficier de leur aide pour prendre soin des enfants à charge et les élever. Les fils et les filles qui sont dans leurs années de formation ont besoin d'attention ou simplement d'une présence, alors que le parent seul, qui doit gagner sa vie à l'extérieur du foyer, a besoin d'être assuré que ses enfants sont entre bonnes mains.

LOGEMENTS DES FAMILLES MONOPARENTALES

Comme il a été signalé dans un aperçu de l'occupation des logements au Canada, le recensement de 1981 fournit pour la première fois une gamme de données sur le logement pour des familles de structure et de genre différents, y compris des familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin ou de sexe féminin. L'article, intitulé "Faits saillants sur le logement" et publié dans la Revue statistique du Canada (septembre 1983), montre qu'en ce qui concerne le mode d'occupation, les conditions des logements et la capacité d'en assumer le coût, les familles monoparentales sont défavorisées par rapport aux familles époux-épouse avec et sans enfants. En fait, il semble que les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin sont les plus défavorisées sur le chapitre du logement. Ainsi, que le parent soit de sexe masculin ou de sexe féminin, elles possèdent leur logement dans une proportion moindre que les familles époux-épouse avec enfants. On constate aussi que c'est dans ces familles que l'on retrouve les pires conditions de logement; 30 % de leurs logements ont besoin de réparations quelconques. En outre, 26 % de toutes les mères seules, qui, comme nous l'avons vu, ont les revenus les plus faibles, ont déclaré en 1981 qu'elles dépensaient plus de 35 % de leur revenu pour se loger; 16.5 % d'entre elles y affectaient plus de 50 % de leur revenu.

Il importe aussi de noter que, dans le groupe des familles monoparentales dont le parent était de sexe féminin, celles qui étaient locataires gagnaient à peine plus de la moitié du revenu moyen de celles qui étaient propriétaires. On constate aussi qu'un peu moins de la moitié de ces familles monoparentales dont le parent était de sexe féminin et qui étaient locataires dépensaient 35 % ou plus de leur revenu pour se loger. En fait, près de 33 % d'entre elles dépensaient 50 % ou plus au chapitre du logement. (Voir la section des "Notes" pour plus de détails.)

CONCLUSIONS ET RÉPERCUSSIONS

Entre 1931 et 1981, le nombre total des familles, le nombre des familles époux-épouse et celui des familles monoparentales ont connu une augmentation soutenue, à une seule exception près. Au cours de la même période, la tendance dans les pourcentages a été quelque peu différente. De 1931 à 1966, la proportion des familles monoparentales par rapport au total des familles a baissé. Cependant, après 1966, un certain nombre de changements importants ont entraîné une hausse graduelle de cette proportion, qui s'établissait en 1981 à 11.3 % de l'ensemble des familles vivant dans des ménages privés au Canada. Il y a également eu, au cours de la période de 1971 à 1981, une augmentation du nombre de personnes faisant partie de familles monoparentales - la proportion est passée à 9.4 % de l'ensemble de la population familiale vivant dans les ménages privés au Canada - ainsi que du nombre des enfants de moins de 25 ans vivant avec une mère ou un père seul, lesquels représentaient, en 1981, 12.8 % de l'ensemble des fils et filles jamais mariés de ce groupe d'âge qui vivaient avec leurs parents dans des ménages privés au Canada.

De toute évidence, comme l'indique le recensement du Canada, les familles monoparentales et leurs membres constituent encore une proportion assez faible de l'ensemble des familles au Canada ainsi que de l'ensemble de la population des familles et des enfants. Cependant, leur augmentation continue, qui s'est accélérée récemment et qui, selon les prévisions, se poursuivra tant en nombre qu'en pourcentage est une cause de préoccupation pour un certain nombre de raisons.

Comme nous l'avons déjà vu, la grande majorité des parents seuls est maintenant composée de mères séparées, divorcées ou jamais mariées, qui sont plus jeunes et qui ont à leur charge des enfants dans leurs années de formation. Ce sont précisément ces mères seules ayant de jeunes enfants entièrement à charge qui, comparativement aux pères seuls et aux parents des familles époux-épouse, ont le revenu familial moyen le plus bas, touchent le plus souvent de faibles revenus et doivent dépenser pour se loger une plus grande part de leur revenu familial total que ce qui est considéré comme acceptable.

En d'autres termes, l'intérêt et la préoccupation que crée l'accroissement prévu du nombre des familles monoparentales tiennent à ce que ces familles ont souvent des ressources matérielles insuffisantes.

Une autre cause de préoccupation, brièvement présentée ici, touche les changements au niveau de l'état matrimonial, de l'âge et de la répartition par sexe des parents seuls. On constate en particulier que la condition de parent seul est beaucoup moins souvent causée par le décès du conjoint et que, de plus en plus, la séparation, le divorce, le remariage et le fait d'avoir des enfants hors du mariage ont d'importantes conséquences tant pour les parents et les enfants des familles monoparentales que pour la collectivité dans laquelle ils vivent.

On a soutenu que la séparation, le divorce et le remariage d'un parent peuvent constituer, sur le plan financier et social, une moins grande perte pour un enfant que le décès d'un de ses parents. Même s'il est impossible de vraiment déterminer si c'est le cas, certains faits portent à

réfléchir (voir "Divorce: La loi et la famille au Canada" par D.C. McKie, B. Prentice et P. Reed).

Pour ce qui est du soutien financier, on observe bien souvent que les dispositions dont les personnes séparées ou divorcées conviennent, légalement ou non, en vue de pourvoir aux besoins du conjoint ou des enfants ne sont pas respectées, et que le remariage et les nouvelles charges familiales qui en découlent peuvent mettre un terme au versement de la pension promise.

De plus, sur les plans social et humain (ou psychologique), il est bien connu que les procédures juridiques nécessaires pour dissoudre les mariages et les familles et trancher les questions de pensions et de garde des enfants affectent beaucoup les parents et enfants en cause.

Pour leur part, les parents et les enfants qui se retrouvent dans des familles monoparentales ou dans des familles reconstituées ou mixtes découvrent d'autres défis psychologiques et humains. Dans les deux cas, ils doivent faire face à la tâche complexe d'établir de "nouveaux" liens familiaux, c'est-à-dire avec des demi-frères ou demi-soeurs, des beaux-parents, des grands-parents et même une parenté "acquis" par suite du remariage de l'un de leurs parents ou des deux.

Par ailleurs, l'augmentation récente du nombre des parents seuls, pour la plupart des femmes, qui ne se sont jamais mariés et qui élèvent des enfants hors mariage cause des inquiétudes, puisque leurs familles connaissent les mêmes problèmes que celles des mères séparées, divorcées et veuves. Mais en plus, les enfants de ces familles risquent d'avoir des perspectives plus restreintes en matière d'éducation et de développement personnel que les autres enfants, parce que leurs parents sont souvent défavorisés sur le plan économique et social.

Un écrivain américain y voit un côté positif qui doit également être présenté. À son avis, certains des aspects de la condition de parent seul et du remariage après un divorce constituent des "problèmes" à l'heure actuelle, uniquement parce que les gens, de plus en plus nombreux, qui doivent les affronter n'ont pas eu suffisamment de temps pour y trouver de nouvelles solutions viables, soit de nouveaux modes de comportement, etc. Mais il croit que ce jour viendra. Voir "Marriage, Divorce, Remarriage" de A.J. Cherlin.

Dans l'intervalle, il faudra mettre au point des plans et politiques pratiques et convenables à tous les niveaux, c'est-à-dire municipal, provincial et fédéral, afin de soutenir et d'aider les parents seuls ainsi que leurs fils et leurs filles qui sont de plus en plus nombreux et qui, à certaines étapes difficiles de leur vie, peuvent se trouver dans des situations stressantes et devoir s'accommoder de ressources humaines et matérielles insuffisantes. Cette aide permettra aux familles monoparentales du Canada d'être mieux armées pour affronter les vicissitudes du quotidien.



Traitement des situations d'union libre

Les personnes qui vivent une situation d'union libre, c'est-à-dire qui vivent ensemble, sont considérées comme "actuellement mariées" dans les statistiques familiales du recensement du Canada, quel que soit leur état matrimonial légal. En conséquence, elles sont incluses dans les familles époux-épouse, tant dans les données qui portent sur les familles de recensement que dans celles qui portent sur les familles économiques. En 1981, le nombre des familles époux-épouse englobait plus de 300,000 couples qui cohabitaient.

Rapport entre les familles de recensement et les familles économiques

Par définition, une famille est dite "de recensement" lorsque ses membres ont une relation époux-épouse ou parent-enfant jamais marié. Cependant, par définition, la famille économique peut englober un plus grand groupe de personnes que la famille de recensement, par exemple, un couple marié dont la mère veuve de l'un des deux conjoints habite le même logement.

Il y a un certain nombre de raisons pour lesquelles le recensement du Canada réunit des données sur les familles économiques. Le concept de la famille économique correspond à la définition de la famille utilisée dans le recensement des États-Unis et permet d'établir des comparaisons entre les deux pays. En outre, les études sur la consommation, l'assistance sociale et les charges de famille exigent que l'on recueille des renseignements sur les familles considérées comme des unités économiques, comme c'est le cas de l'exemple que l'on vient de citer, c'est-à-dire celui du couple marié dont la mère veuve de l'un des deux conjoints habite le même logement.

Population totale des familles

La population totale des familles englobe les personnes qui font partie des familles époux- épouse, c'est-à-dire tous les conjoints sans enfants plus tous les conjoints qui sont des parents ainsi que leurs fils et filles qui n'ont jamais été mariés. Cette population englobe aussi le nombre total de personnes faisant partie de familles monoparentales, c'est-à-dire l'ensemble des parents seuls ainsi que de leurs fils et filles qui n'ont jamais été mariés et vivent avec eux à la maison au moment du recensement. (Dans la présente étude, le total des familles, le total des personnes faisant partie des familles, etc., concernent uniquement les ménages privés au Canada.)

Personnes séparées

Autrefois, la condition de parent séparé (alors appelé "conjoint absent") était probablement imputable en grande partie aux circonstances économiques. C'était sans doute le cas en 1931, puisque la plupart des maris et des pères devaient se rendre dans des régions éloignées, souvent pour de longues périodes, afin de trouver du travail rémunéré. Mais depuis l'adoption de la Loi de 1968 sur le divorce, une séparation peut maintenant servir de motif de divorce, et une séparation légale sans divorce permet d'obtenir une pension d'un conjoint ou d'assurer le droit de visite aux enfants.

Statistiques de l'état civil

Les statistiques de l'état civil, qui portent sur les naissances, les mariages, les divorces et les décès, sont publiées pour chaque année par Statistique Canada et sont donc des statistiques de "flux", par opposition aux statistiques du recensement qui sont des statistiques "ponctuelles" puisqu'elles donnent une image "instantanée" ou "fixe", par exemple, du nombre de familles monoparentales à un instant précis.

Répartitions en pourcentage des parents seuls selon l'âge et le sexe

Les répartitions en pourcentage du graphique 4 sont construites de façon que la longueur de chacune des barres représente le pourcentage correspondant à chacun des sexes et des groupes d'âge du total des parents seuls. Toutes les barres réunies donnent donc le total, soit 100 %, des parents seuls dans une année de recensement donnée.

La prépondérance des mères dans l'ensemble des parents seuls ressort clairement du profil des répartitions du Canada et des provinces (graphique 4), dans lequel les barres correspondant aux mères seules sont beaucoup plus longues que celles qui correspondent aux pères seuls, dans tous les groupes d'âge, et en particulier chez les plus jeunes.

Données de recensement portant sur le revenu

Dans les années de recensement décennales, on recueille des renseignements sur les revenus de l'année précédente. Par exemple, les données sur le revenu recueillies et compilées en 1971 et 1981 portent sur 1970 et 1980. Il est à noter que les renseignements sur le revenu recueillis à l'occasion du recensement de 1981 peuvent être compilés en fonction de la définition de la famille de recensement ou de la famille économique.

Faibles revenus

L'incidence des "faibles revenus" correspond à la proportion des familles qui se situent au- dessous du "seuil de faibles revenus", que l'on établit en prenant en compte le revenu de la famille, la taille de la famille et la catégorie d'habitat. Pour plus de détails, voir la publication nº 92-937 au catalogue intitulée "Familles économiques dans les ménages privés - Revenu et certaines caractéristiques", recensement du Canada de 1981.

Familles principales et secondaires

De 1951 à 1976, le recensement du Canada a permis de recueillir et de compiler des statistiques sur les familles selon le genre, c'est-à-dire sur les familles qui "soutenaient" leur propre ménage ou familles principales et les familles qui ne "soutenaient pas" leur propre ménage ou familles secondaires. On présupposait généralement dans les recensements antérieurs à 1981 que la personne identifiée comme "chef de ménage" était également la personne qui "soutenait" le ménage financièrement. Par conséquent, la famille du "chef de ménage" était la famille principale, et toutes les autres étaient classées comme familles secondaires.

On a cessé d'utiliser ainsi le concept de "chef de ménage" à partir du recensement de 1981. On a ajouté une nouvelle question au recensement de 1981 afin d'identifier la personne qui était responsable du paiement du loyer, de l'hypothèque, des taxes ou de l'électricité. Par conséquent, en 1981, une famille principale était une famille de recensement dont faisait partie la personne responsable des paiements du ménage; une famille secondaire était une famille de recensement dont ne faisait pas partie la personne responsable des paiements du ménage.

Changements touchant les familles principales et secondaires

Bien que les concepts de 1981 diffèrent de ceux qu'on employait en 1976, on peut déterminer, à partir des données de 1981 établies selon les définitions de 1976, que la tendance générale au Canada vers une "dissociation" des familles, c'est-à-dire la tendance à ne plus partager un logement avec d'autres familles ou encore avec des personnes hors famille, n'a pas changé sensiblement entre 1976 et 1981.

Prix du logement

"Si les spécialistes ne parviennent pas à s'entendre sur la proportion maximale pouvant être dépensée pour le logement, ils sont unanimes à dire qu'une famille qui consacre plus de 35 % de son revenu au logement risque d'avoir des difficultés à boucler son budget." Voir "Recensement de la population de 1981 (partie IV): Faits saillants sur le logement", dans la Revue statistique du Canada, septembre 1983, par G.E. Priest.

Le Canada effectue un recensement de la population tous les dix ans depuis 1851 et tous les cinq ans depuis 1956. Le dernier recensement a été effectué le 3 juin 1981. Les données de recensement, qui constituent la plus importante source de renseignements sur la population du Canada, sont ventilées par régions géographiques: ensemble du pays, provinces, villes, villages et municipalités. On y trouve notamment, comme renseignements, le nombre de personnes qui vivent au Canada; leurs caractéristiques concernant l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la langue, le niveau d'instruction et la profession; le nombre et les genres de familles; et les genres de logements. Ces données sont utilisées à diverses fins tant par les particuliers que par divers paliers de l'administration publique, les établissements d'enseignement, les hommes d'affaires et d'autres organismes.

Dans le cadre d'un programme visant à compléter les bulletins statistiques du recensement de 1981, une série spéciale d'études populaires a été entreprise sur certains sujets d'intérêt public. Chaque étude constitue une description de tendances principales. Les données utilisées se fondent principalement sur les résultats du recensement de 1981. La série est destinée aux écoles secondaires et aux collèges communautaires. Elle pourra cependant servir également au grand public.

LES FAMILLES MONOPARENTALES AU CANADA est une des publications de cette série qui regroupe sous une même couverture les principales données sur les parents seuls et leurs enfants. D'autres études de la série sont publiées à peu près en même temps ou paraîtront dans quelques mois.

Le manuscrit pour cette étude a été préparé dans le Secteur de la statistique sociale par Sylvia T. Wargon.

La Division des opérations du recensement, en collaboration avec la Division des services de production et de soutien, a coordonné le travail de conception graphique, de composition et d'impression.